

## Cours de base machinistes

### Objectifs

Obtention du permis provisoire pour futurs machinistes (obligatoire pour tous les cours et examens de machinistes)

### Durée

5 jours de cours pour obtention du permis provisoire équivalent à 1 jour OACP.  
(90 % de taux de présence)

### Participants (max.16)

Ouvriers qualifiés ou non qualifiés susceptibles de conduire ou d'entretenir les petits engins tels que : dumpers, silos de transbordement, rouleaux, pilonneuses, compresseurs avec les outils nécessaires, pompes, vibrateurs, etc.

### Prérequis

Savoir parler, lire et comprendre un texte en français.

### Aperçu du contenu

Théorie et pratique dans l'utilisation des petits engins (machines)  
Sécurité au travail  
Ordonnance sur les fouilles et les terrassements  
Lois et prescriptions de circulation  
Exercices pratiques

Ce cours est conforme à l'ordonnance sur la prévention des accidents, OPA et le Règlement d'examen de conducteur de machines de chantier(K-BMF)

### Lieu

Centre de formation Courtepin, Rte de l'Industrie 49, 1791 Courtaman

### Dates de cours

#### Cours en français

Les cours ont lieu avec un minimum de 10 personnes. Si tel n'est pas le cas, le cours en question sera annulé.

CBM 001 – 1819  
CBM 002 – 1819  
CBM 003 – 1819  
CBM 004 – 1819

08.10. – 12.10.2018 → complet  
12.11. – 16.11.2018 → complet  
04.02. – 08.02.2019 → complet  
18.02. – 22.02.2019

### Coûts hors TVA

	Cours
Membres	Fr. 2'200.00
Non-membres	Fr. 2'600.00

### Aide financière

Prestations Parifonds  
Fr. 2'250.00 pour la formation